

### Préserver ses prairies pour le printemps prochain

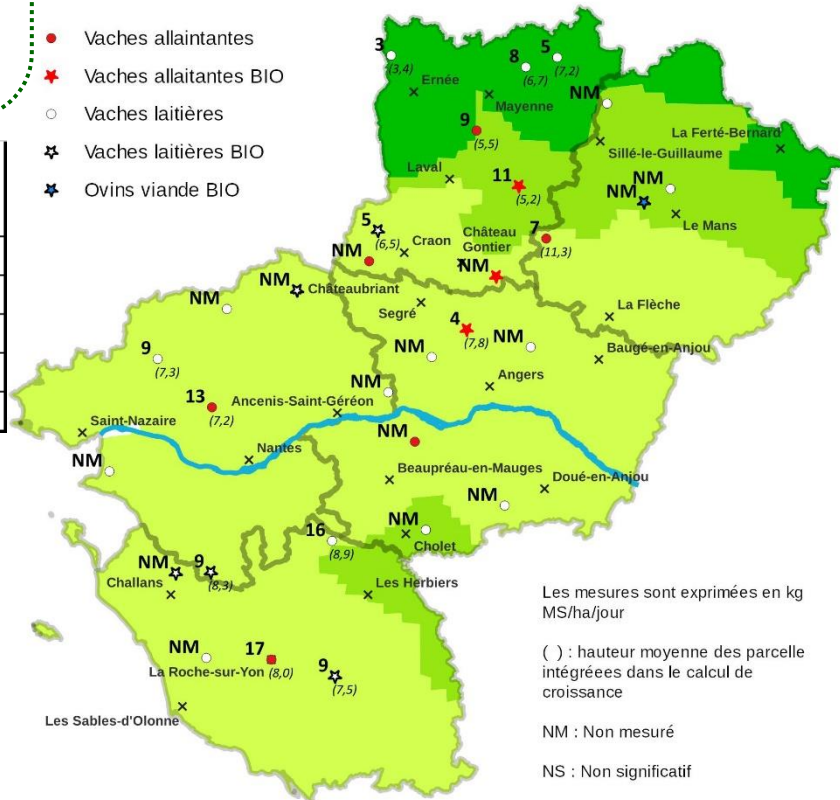
- Ajuster le temps de présence à l'herbe disponible.
- Décharger les parcelles
- Être opportuniste si le soleil revient !

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 31/10 au 13/11	Hauteur moyenne (cm)
<b>Zone Nord</b>	5	5,8
<b>Zone Intermédiaire</b>	10	5,2
<b>Zone Sud</b>	Nord Loire	8
	Sud Loire	13
<b>MOYENNE REGION</b>	<b>9</b>	<b>7,2</b>

La pousse de l'herbe sur les 15 premiers jours de novembre est faible (environ 10 kg MS/ha/j) malgré une alimentation en eau non « limitante » pour la pousse. C'est le manque de soleil et donc de photosynthèse qui n'a pas permis une pousse plus conséquente.

Le pâturage est cependant arrêté dans la majorité des fermes pas par manque d'herbe mais à cause de la portance trop dégradée.

- Vaches allaitantes
- ★ Vaches allaitantes BIO
- Vaches laitières
- ☆ Vaches laitières BIO
- ✱ Ovins viande BIO



Les mesures sont exprimées en kg MS/ha/jour

( ) : hauteur moyenne des parcelles intégrées dans le calcul de croissance

NM : Non mesuré

NS : Non significatif

### Ajuster le temps de présence à la quantité d'herbe à pâturer

Selon les zones de la région, depuis le 18 octobre dernier, il est tombé de 250 à 350 mm de précipitations, voire localement plus. En dehors des sols très portants, sablo-limoneux voire sableux et sur des sous-sols très filtrants, la portance est devenue le facteur limitant pour poursuivre le pâturage.

Pour autant, il reste de l'herbe à pâturer dans beaucoup de parcelles. Avec une pousse de 10 à 20 kgMS/ha/j, les parcelles non pâturées depuis 1 mois ont pu accumuler 300 à 500 kgMS d'herbe par hectare.

Pour ceux qui ont encore de la portance dans leurs parcelles et qui font encore pâturer leurs vaches laitières, il est conseillé, comme au printemps, d'adopter un pâturage tournant en changeant de parcelle tous les jours. Les vaches peuvent manger 1 kgMS/heure de pâturage effectif. Si on a seulement 2 kgMS/VL à offrir en pâture, il est préférable de rentrer les vaches après leur repas de 2 heures plutôt que de les laisser se déplacer longtemps dans la journée après qu'elles aient mangé l'essentiel de leur repas : c'est là qu'elles abiment la parcelle et qu'elles pénalisent leur ingestion et donc leur production (ou leur état d'engraissement).

Cf. ci-dessous l'illustration en troupeau allaitant d'un temps de pâturage de 1 journée (à gauche) ou de 2 journées dans la même parcelle à droite : la parcelle pâturée 2 jours de suite est nettement plus abimée (photo G. Dufour).



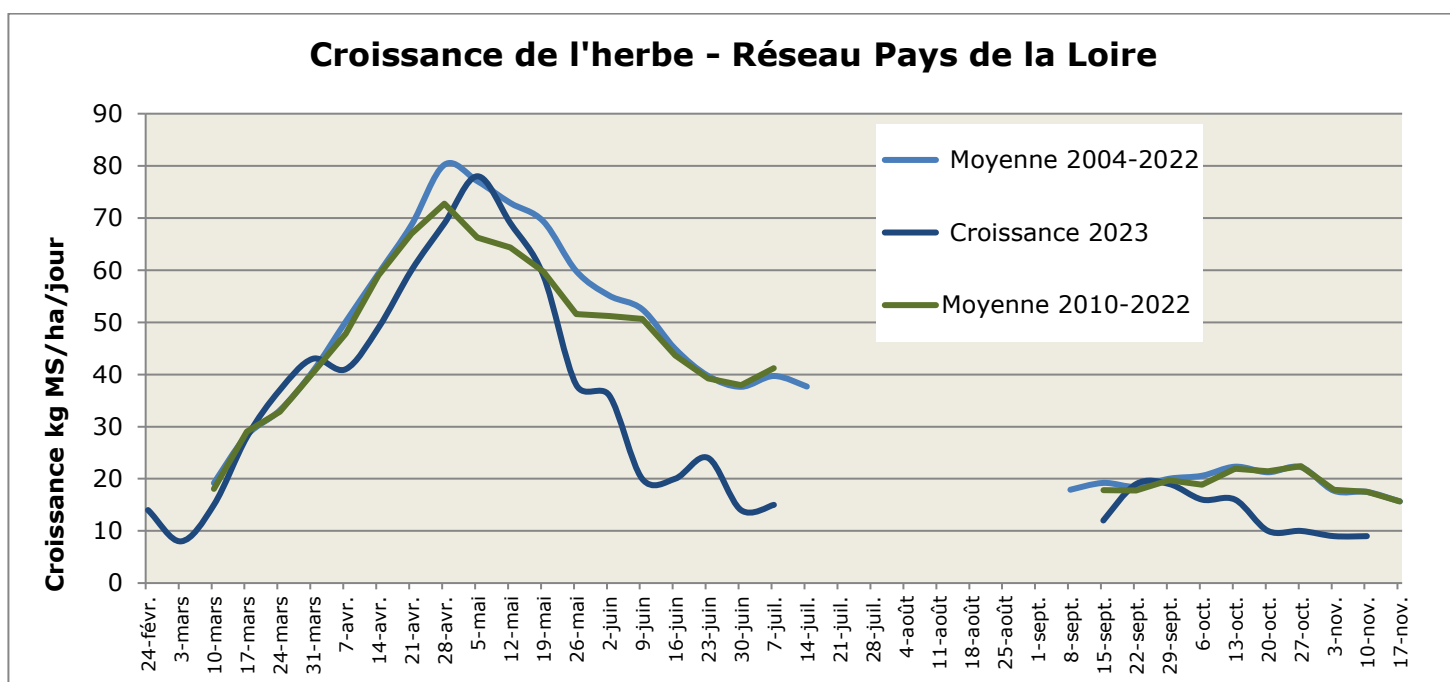
## Décharger les parcelles

Pour les élevages qui ont encore des génisses et/ou des bœufs dehors ou des vaches taries qui nettoient les parcelles, il est nécessaire de décharger les parcelles en rentrant les animaux les plus jeunes ou en fractionnant les lots et en gardant seulement 2 à 3 UGB/ha pour éviter de trop piétiner et abimer les prairies.

## Valoriser l'herbe d'automne en hiver !

Après ce gros épisode pluvieux, on peut espérer un retour de conditions plus favorables pour la portance et pour pâturer fin novembre voire début décembre, notamment pour les gros animaux à plus faible besoins (génisses pleines, bœufs, voire vaches taries) en respectant les règles précédentes.

Prolonger le pâturage de ces animaux jusqu'en décembre peut permettre d'économiser de la paille : celle-ci sera certainement très chère en 2024 compte-tenu de la baisse importante des surfaces semées cet automne en blé/orge.



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

**Chambre d'agriculture Pays de la Loire** 02 53 46 62 28 [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

**SEENOVIA** 02 43 64 12 64 [www.seenovia.fr](http://www.seenovia.fr)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**